

Communiqué, 28 mai 2020

**Premiers poussins sauvés du déconfinement :
en Bretagne, tous mobilisés pour le respect de la nature,
à l'heure de la réouverture progressive des plages.**

Depuis le 11 mai dernier et les premières mesures de déconfinement, les préfets ont progressivement autorisé la réouverture des plages au public, sur la base des demandes de dérogation formulées par les maires des communes concernées. Ces autorisations ont été accordées au vu des propositions de chaque maire concernant le respect des mesures sanitaires liées à la propagation du coronavirus, mais aussi des mesures liées à la protection des espaces naturels littoraux.

Après plusieurs semaines de confinement, la levée progressive des contraintes comportait certains risques pour la nature. Elle intervenait au cœur de la période de reproduction de la plupart des espèces et en particulier des oiseaux. Le risque était d'autant plus élevé que, profitant de la tranquillité liée au confinement, certains animaux ont réinvesti des lieux habituellement fréquentés. Le littoral est particulièrement concerné du fait de sa densité démographique, de son attractivité touristique, de la diversité des usages qui s'y exercent ainsi que de la richesse de la biodiversité de ses rivages.

Cartographie et protection des plages

Le Conservatoire du littoral, en lien avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB), a réalisé sur la base de milliers de relevés de terrain et de la connaissance historique des sites de reproduction, une cartographie sur tout le littoral breton, des secteurs sensibles du point de vue de la biodiversité.

L'intention n'était pas de proposer des contraintes supplémentaires à intégrer dans les arrêtés préfectoraux, mais bien, de fournir des éléments de prise de décision et d'anticiper, en amont, les meilleures conditions de déconfinement sur les espaces littoraux. Cette démarche avait aussi pour objectif de sensibiliser la population et les usagers sur les atouts de leurs littoraux afin de mieux les préserver mais aussi, d'expliquer pourquoi, certains sites ou parties de sites particulièrement sensibles sont restés fermés à la fréquentation en ce début de printemps, notamment Cézembre et les 7 Îles.

Contacts :

- *Conservatoire du littoral* :
Gwenaëlle Auproux
02 96 33 66 32,
bretagne@conservatoire-du-littoral.fr

- *OFB* :
Marie DUBOIS
02 23 45 06 02,
marie.dubois@ofb.gouv.fr

Florence BARRETO
01 45 14 88 57,
florence.barreto@ofb.gouv.fr

Parallèlement et avant même la réouverture des plages, l'ensemble des agents de terrain de l'OFB, des associations, des collectivités, des gestionnaires des propriétés du Conservatoire, des agents et des gardes du littoral et du Conservatoire du littoral ont assuré la mise en défens des sites de reproduction pour les espèces animales et végétales les plus fragiles. Avec un point particulier sur une espèce emblématique : le gravelot à collier interrompu.

À cet effet, des outils de communication (affiches, dépliants, panneaux...) ont été mis à disposition de toutes les communes qui le souhaitaient. La période est apparue propice à l'information des habitants et des usagers de l'espace littoral qui demeure un milieu très convoité, mais fragile.

Une mobilisation sans précédent des agents de terrain

Plus d'une centaine de personnes provenant des Services de l'État et de ses établissements publics (DDTM, OFB, ONF, Parc Naturel Marin, Conservatoire du littoral...), des collectivités locales (Départements, Intercommunalités, Communes...) et des milieux associatifs (Bretagne-Vivante, GEOCA, Vivarmor Nature, LPO, Surfrider

Foundation...) ont parcouru les 2700 km du littoral breton pour localiser les sites de reproduction et les espaces naturels sensibles. Grâce à eux, **plus de 300 sites de nidification** ont été identifiés pour faire l'objet, d'une mise en protection et d'un suivi.

À ce jour, grâce à la mobilisation de ces professionnels et bénévoles et à l'action efficace des préfets, des sous-préfets et services de l'État en lien avec chaque commune littorale, ce sont plus de 200 nids de Gravelots, Huîtriers pie, Vanneaux huppés, Échasses blanches, Alouettes, Pipit, Traquets... et plusieurs dizaines de colonies d'Hirondelles de rivage, de Sternes, Goélands et autres oiseaux marins qui sont actuellement protégées et suivies.

Une vigilance de tous les instants

Sur tout le littoral breton, des panneaux, des enclos, des ganivelles ont été installés dans l'urgence. Par exemple, sur la commune de Trégunc, dans le Finistère, 12 nids de Gravelots à colliers interrompus ont été repérés avec déjà 9 poussins sur un secteur de 200m de long fermé au public. Une cinquantaine de panneaux ont été posés pour prévenir et informer le public. En Ile-et-Vilaine, plusieurs nouvelles colonies d'Hirondelles de rivage ont pu être identifiées grâce à ce dispositif et des enclos de protection ont été installés, ainsi que des panneaux spécifiques. Dans les Côtes d'Armor, sur la Côte des Ajoncs d'Or et au Sillon de Talbert, plus de 10 nids de Gravelots ont été protégés sur les cordons de galets et les premiers poussins sont déjà à l'envol. De même pour des nids d'Huîtriers pie également protégés.

Malheureusement, sur certains secteurs comme le site dunaire de Gâvres-Quiberon et ce, malgré l'intervention permanente du garde du littoral, le non-respect des panneaux et des mesures de protection, les activités humaines (chiens en liberté...), n'ont pas permis aux oiseaux d'accomplir leur cycle de reproduction (œufs écrasés, poussins morts, nids abandonnés, ...). Il est donc important de maintenir la vigilance pour que cette période très particulière puisse fournir un réel répit à la nature.



Échasses blanches
© S. Riallin



Premier envol d'Hirondelles
de rivage © F. Bargat



Huîtrier pie © S. Riallin



Grand gravelot et sa couvée
© D. Halleux



Poussin et œuf de Gravelot
© J. Houron